

## Objectif des notes :

Les notes de réunion résument les discussions et les commentaires du comité consultatif technique (CCT) sans attribuer ceux-ci à des personnes ou à des groupes en particulier. Le façon dont Manitoba Hydro prend des mesures en fonction de ces commentaires est prise en compte, ainsi que les contributions d'autres conversations, sont pris en compte tout au long du processus de planification intégrée des ressources pour 2025. Les résultats sont publiés après chaque cycle de mobilisation dans un document intitulé « Ce que nous avons entendu » et dans le rapport de mobilisation lors de la publication de la planification intégrée des ressources pour 2025.

## Détails de la réunion :

**Date de la réunion :** 21 novembre 2024 - 11 h à 14 h

**Emplacement :** Manitoba Hydro - 360, avenue Portage, Winnipeg, MB

## Participants :

<b>Participants du comité (membres et suppléants) :</b>	Manitoba Hydro - Présidente du comité - Lindsay Hunter Académique (Université de Winnipeg) - Patricia Fitzpatrick Ville de Winnipeg - Becky Raddatz Climate Change Connection - Curt Hull Éco-Ouest Canada - Dany Robidoux Efficacité Manitoba - Michael Stocki Gouvernement du Manitoba - David Scammel Gouvernement du Manitoba - Teody Leano Manitoba Chamber of Commerce - Green Advantage - Christa Rust Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc - Anita Murdock Fédération des Métis du Manitoba - Christian Goulet Red River College - Jose (Jojo) Delos Reyes Régie des services publics - Brady Ryall Université du Manitoba - Cameron Whitton Association des municipalités du Manitoba - Duane Nicol Sustainable Building Manitoba - Laura Tyler Manitoba Sustainable Energy Association - Wayne Clayton Manitoba Industrial Power Users Group - Dale Friesen Consumers Coalition of Manitoba - Peggy Barker
---	---

<b>Autres participants :</b>	Manitoba Hydro - Adam Marcynuk Manitoba Hydro - Andrew Greaves Manitoba Hydro - Diana Mager Manitoba Hydro - Jennifer Danowski Manitoba Hydro - Kathy Allard Manitoba Hydro - Lindsay Melvin Manitoba Hydro - Shoni Madden Consultant - Urban Systems - Ryan Segal Consultante - Urban Systems - Kayla Dawson Consultante - Urban Systems - Hannah Patton
<b>Absences :</b>	Aucune
<b>Documents de la réunion :</b>	Supports d'information pour la réunion n° 2 - Contexte des projections de charge, des émissions de gaz à effet de serre et de l'inventaire des options en matière de ressources (distribués par courriel avant la réunion) Copie de la présentation de la réunion Cahiers pour l'activité en petits groupes

## Ordre du jour de la réunion :

1. Présentations
2. Mises à jour de la première réunion du CCT
3. Mises à jour du mandat
4. Projections de charge proposées - Principes directeurs et approche de développement
5. Projections de charge proposées et hypothèses de planification
6. Activité en petits groupes
7. Inventaire des options et stratégies proposées en matière de ressources
8. Prochaines étapes

## Présentations et mises à jour

**Diapositives :** 1 à 18

- **Vue d'ensemble et objectif de la réunion :** Le président souligne que toutes les informations présentées au CCT sont proposées et ouvertes à la discussion et aux commentaires. Les informations peuvent évoluer au fur et à mesure qu'elles sont finalisées afin d'intégrer les commentaires recueillis dans le cadre de la mobilisation. Le président souligne que la deuxième réunion du CCT a pour but d'informer et de mobiliser au sujet des projections de charge et d'informer le CCT des stratégies d'options en matière de ressources.
- **Mandat :** Le président fait le point sur les modifications proposées au mandat. Une version finale du mandat sera distribuée après la réunion.

# Projections de charge proposées

**Diapositives :** 19 à 28

## Hypothèses de planification

- **Principes directeurs :** Des renseignements sont fournis sur les principes directeurs utilisés pour élaborer les projections de charge, y compris les hypothèses clés formulées pour comprendre quelle serait la demande potentielle d'électricité et de gaz naturel au Manitoba dans le cadre d'une « économie carboneutre » d'ici 2050. Trois projections de charge ont été élaborées et sont destinées à couvrir un large éventail d'avenirs potentiels pour l'électricité et le gaz naturel. Les hypothèses relatives aux projections de charge s'appuient sur les principaux enseignements de la PIR de 2023. Il sera envisagé de limiter l'élimination prématurée des systèmes existants qui n'ont pas atteint leur fin de vie. Les projections de charge 2 et 3 permettront d'explorer différentes voies pour parvenir à une économie carboneutre d'ici 2050.
- **Émissions de GES :** Des renseignements sont fournis sur la compréhension actuelle des émissions de GES au Manitoba et son impact sur les charges d'électricité et de gaz naturel en fonction des options de réduction des GES choisies. On souligne qu'au lieu de réduire les émissions, il est également possible de les compenser par des technologies d'élimination. Les membres demandent des précisions sur les composantes des émissions de GES du Manitoba sur lesquelles Manitoba Hydro avait une influence dans le cadre du processus de PIR. Des éclaircissements sont demandés sur la question de savoir si les émissions d'énergie fugitive, l'agriculture, les ventes de gaz naturel et les émissions hors réseau étaient prises en compte dans le diagramme circulaire des GES et si les projections de GES supposent que Manitoba Hydro aura recours à des compensations.

## Projections de charge

- Les différences entre les principales hypothèses de planification pour chaque projection de charge sont examinées et la méthodologie de modélisation des projections de charge est partagée.
- **Captage atmosphérique direct :** Les membres s'inquiètent des hypothèses selon lesquelles les méthodes d'extraction telles que le captage atmosphérique direct ne seraient pas envisagées avant 2049-2050 et font également part de leurs préoccupations quant à l'état de préparation de ces technologies. Des éclaircissements sont demandés afin de savoir si l'utilisation de l'énergie pour le captage du carbone concerne toutes les émissions provinciales ou seulement les émissions dues à la combustion de Manitoba Hydro. Il est suggéré d'étudier plus particulièrement l'ajout de scénarios futurs dans lesquels tous les combustibles fossiles sont éliminés.

- **Influence sur les politiques :** Les membres demandent comment et si ces hypothèses de planification clés répondraient aux politiques et les influenceraient. On souligne que Manitoba Hydro n'a pas la compétence de rédiger des politiques, mais que la PIR est éclairée par les politiques élaborées ou envisagées par tous les niveaux de gouvernement. Les membres indiquent que les commentaires sur la PIR et les résultats de l'analyse pourraient contribuer à fournir des informations et des données supplémentaires afin d'informer les décideurs politiques.
- **Principales hypothèses de planification :** D'autres renseignements sont fournis sur les principales hypothèses de planification qui sous-tendent les projections de charge, ainsi que les projections relatives à l'énergie électrique annuelle, à la demande électrique de pointe, à la consommation de gaz naturel et à l'efficacité énergétique jusqu'en 2049-2050. Un aperçu général des hypothèses et des prévisions concernant l'électrification des transports, le chauffage des locaux, l'autoproduction et le stockage par les clients, la décarbonisation industrielle et le captage direct du carbone est partagé avant d'être exploré plus avant au cours de l'activité en petits groupes.
- **Éclaircissements supplémentaires :** Des éclaircissements sont également demandés sur la question de savoir si les projections tiennent compte des changements de comportement des consommateurs, des changements démographiques et des changements de mode de chauffage dus au réchauffement climatique, ainsi que sur le coefficient de performance utilisé dans les hypothèses de remplacement des combustibles industriels.
- **Activité en petits groupes :** Une activité en petits groupes est organisée avec les membres afin d'obtenir des commentaires supplémentaires sur les principales hypothèses de planification pour l'électrification des transports, le chauffage des locaux, l'autoproduction et le stockage par les clients, la décarbonisation industrielle et le captage direct du carbone. Des commentaires sont sollicités pour savoir si les trois projections de charge tiennent compte d'un éventail suffisamment large et de comprendre les facteurs susceptibles d'influer sur les projections de charge. Cinq postes sont établis avec un preneur de notes/animateur et un expert en la matière pour discussion. Un poste supplémentaire pour recueillir d'autres questions et commentaires est également disponible. Les membres sont invités à se déplacer vers chaque poste pour apporter leur contribution ou pour écrire des commentaires dans leur cahier pour l'activité en petits groupes.

## Inventaire des options et stratégies proposées en matière de ressources

- Sur la base des commentaires des membres du CCT, cette partie de la présentation est reportée à une prochaine réunion du CCT afin de permettre une discussion plus approfondie sur l'économie carboneutre d'ici 2050. Cette section est ensuite

enregistrée et envoyée par courriel aux membres du CCT avant la réunion n° 3 du CCT.

## Économie carboneutre

- Sur la base de la conversation qui a eu lieu plus tôt lors de la réunion et des discussions qui se sont déroulées au cours de l'activité en petits groupes, le président suggère de poursuivre la discussion avec les membres sur l'économie carboneutre. Les membres sont sondés pour confirmer qu'ils sont d'accord avec la modification de l'ordre du jour.
- **Économie carboneutre :** Le président souligne que la lettre de mandat de Manitoba Hydro de décembre 2023 comprenait une demande de conformité avec les objectifs du gouvernement relativement à une économie carboneutre d'ici 2050. La PIR pour 2025 étudie cette demande afin de prendre en compte les besoins en énergie qui pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre les décisions et les technologies permettant de réduire toutes les émissions dans l'économie en plus des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie. Les membres indiquent que cette clarification est importante et que d'autres précisions sur le rôle de Manitoba Hydro dans l'économie carboneutre et la relation avec d'autres politiques provinciales doivent être fournies lors de réunions ultérieures et d'autres communications sur la PIR. Les membres suggèrent que la PIR envisage une quatrième projection de charge qui comprend l'absence totale de toutes les émissions provenant des secteurs du chauffage des locaux et des transports.

## Prochaines étapes

**Diapositives :** 65 à 67

- Les membres sont informés que les commentaires d'aujourd'hui seront pris en compte et que les modifications proposées seront communiquées lors de réunions ultérieures.